

# Procès-verbal

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DES TRAVAILLEURS BLESSÉS		
15 mars 2024	9 h 00 à 12 h 00	Four Points – Moncton
Réunion convoquée par	Jarrod Yeo	
Genre de réunion	Réunion du Comité consultatif des travailleurs blessés	
Preneur de notes	Stella Taillefer	
Personnes présentes	Jarrod Yeo, Stella Taillefer, Azarie Ross, Pam Baker et Paula Garant Personnes absentes : Leica Gahan et Norma Doucette	
<b>Sujet 1 à l'ordre du jour</b>		
Mise à jour sur les prestations	Jarrod Yeo	
Discussion	Le Comité a discuté de la recommandation relative à l'amélioration des prestations, qui consiste à faire passer les prestations de 85 % à 90 %, afin que le Nouveau-Brunswick soit conforme aux autres provinces et territoires au pays.	
Mesures à prendre	Jarrod discutera des plans d'action individuels avec Paula et Pam.	
<b>Sujet 2 à l'ordre du jour</b>		
Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB		
Discussion	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le Centre de rééducation a officiellement été vendu à la province. Toutefois, aucun renseignement n'est disponible à l'heure actuelle concernant les projets de la province pour le bâtiment.</li><li>• Les travailleurs blessés pourront recevoir des soins plus près de leur domicile.</li><li>• Les économies réalisées grâce à la fermeture du Centre seront réinvesties dans des initiatives de santé et de sécurité.</li></ul>	
Mesures à prendre	Sans objet	
<b>Sujet 3 à l'ordre du jour</b>		
Mise à jour sur la disposition de présomption relative à l'état de stress post-traumatique chez les agents de correction		

# Procès-verbal

Discussion	Les commentaires obtenus lors de la consultation sur la disposition de présomption relative à l'état de stress post-traumatique chez les agents de correction étaient positifs. Les recommandations qui en sont découlées et celles du Comité seront transmises au gouvernement. Les résultats affichés sur notre site Web seront partagés avec les membres du Comité.
Mesures à prendre	Jarrood fera part des résultats aux membres du Comité quand ils seront disponibles.
<b>Sujet 4 à l'ordre du jour</b>	
<b>Consultation – Cancers chez les pompiers</b>	
Discussion	La consultation pour examiner la possibilité de fusionner la <i>Loi sur l'indemnisation des pompiers</i> et la <i>Loi sur les accidents du travail</i> est prévue pour la fin du mois. La consultation aura pour but de rendre le Nouveau-Brunswick conforme au reste du pays.
Mesures à prendre	Sans objet
<b>Sujet 5 à l'ordre du jour</b>	
<b>Examen de politiques / Plateforme d'engagement</b>	
Discussion	Jarrood Yeo
Discussion	À l'heure actuelle, des employés de Travail sécuritaire NB procèdent à un examen de la <i>Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail</i> et le <i>Tribunal d'appel des accidents au travail</i> . Travail sécuritaire NB mènera une consultation publique au début de l'année prochaine.
Conclusion	Jarrood donnera des mises à jour au fur et à mesure qu'elles seront disponibles, et avisera le Comité lorsque la consultation sera en cours. Ce serait une occasion de présenter un exposé de position au conseil d'administration.
<b>Sujet 6 à l'ordre du jour</b>	
<b>Planification de fin d'année – Rapport au conseil d'administration – Résultats de 2023 / Photo du Comité</b>	
Discussion	Un rapport résumant les activités de 2023 sera envoyé au conseil. <ul style="list-style-type: none"><li>• Mandat officiel</li></ul>

# Procès-verbal

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exposé de position sur le Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB / le modèle de soins</li><li>• Prestations et admissibilité</li><li>• Commentaires dans le cadre de la consultation portant sur l'état de stress post-traumatique (exposé de position)</li><li>• Commentaires dans le cadre de la consultation portant sur le plan stratégique (exposé de position)</li></ul> <p>Le Comité, qui a initialement été formé sans mandat officiel, en a maintenant un. Jarrod a indiqué que le processus de recrutement de nouveaux membres allait commencer.</p> <p>Buts possibles pour 2024 : élargir la protection pour inclure un plus grand nombre de travailleurs, mettre l'accent sur la prévention, participer aux processus de consultation sur la législation et poursuivre d'autres initiatives.</p>
Mesures à prendre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Jarrod fera parvenir une déclaration d'intérêt aux membres.</li><li>• Ajouter les membres du Comité à la liste de distribution du bulletin <i>Cybernouvelles</i>.</li></ul>
Sujet 7 à l'ordre du jour	
Prochaine réunion	Date possible : le 21 juin, à Woodstock